



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
REUNIONE DI I 29 È 30 D'APRILE DI U 2021

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 29 ET 30 AVRIL 2021

2021/O1/030

Question orale déposée par Mme Paola MOSCA
Au nom du Groupe "Femu A Corsica"

OBJET : **Mémorandum de coopération entre Euskadi et la Corse**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Le 13 avril à Bastia, le chef du gouvernement basque et vous-même avez procédé à la signature du mémorandum de coopération entre Euskadi et la Corse.

Cette signature est l'aboutissement d'un travail concerté, coordonné par la conseillère exécutive chargée des affaires européennes, Madame Maupertuis.

Au-delà de sa forte portée symbolique, elle vient concrétiser les profonds liens d'amitié et de solidarité entre nos deux peuples.

Cette collaboration portera sur trois thématiques essentielles autour desquelles des synergies seront créées :

- La place à accorder à nos peuples sans Etats dans la construction de l'Europe, au travers des affaires Européennes.
- La mutualisation de nos expériences en matière de politique linguistique ; laquelle est déjà très développée au Pays Basque, grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années dans les milieux associatifs, politiques et institutionnels.

... / ...

- L'implication de nos diasporas respectives dans la construction de l'avenir de nos pays. Nous devons désormais nous rapprocher de nos talents « exilés » de par le monde, au fil des exodes.

Des objectifs annuels viendront compléter cette convention cadre, à dessein d'évaluer les fruits de notre partenariat.

Monsieur le Président, pourriez-vous nous présenter dans cet hémicycle ce memorandum de coopération qui est un outil de travail pour le développement de notre pays, au-delà d'être un acte politique fort ?

J'ajouterai, Monsieur le Président, que le Pays Basque, ayant refusé le schéma français d'une agriculture productiviste, vaut modèle en matière de développement agricole et de préservation de ses terres. Monsieur le Président, ne pensez-vous pas qu'il serait opportun d'établir en plus de mutualiser nos expériences en matière d'agriculture également, tout comme en matière de lutte contre la spéculation foncière ?